



Toulouse et Élancourt le 14 novembre 2024

# AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

## RÉSULTATS DU SONDAGE

Mi-septembre, la CFDT Airbus DS avait initié un sondage sur les **Augmentations Individuelles**. La proportion de salariés ayant bénéficié d'une AI reflète-t-elle réellement les engagements pris par la Direction ?

Une fois les AI distribuées fin septembre, le moment était venu de faire le point.

### NOMBREUSES RÉPONSES

La CFDT remercie les 586 salariés qui ont pris les quelques secondes nécessaires pour répondre à notre sondage. Les ingénieurs et cadres ont été plus nombreux à répondre (92% des réponses, alors qu'ils représentent 86% des effectifs d'ADS) par rapport aux non-cadres.

### AUGMENTATIONS GÉNÉRALES OU MISES AU SMH

Les non cadres (sauf les alternants) ont bénéficié d'une augmentation automatique en juillet (augmentation générale et éventuellement mise au SMH).

Parmi les cadres ayant répondu, une proportion non négligeable (23%) a eu une mise au SMH mensuel en juillet sur la base de la grille annuelle de janvier 2024. Cette grille ayant évolué à la hausse en septembre et en fonction de l'éventuelle AI reçue ensuite, il est probable qu'ils fassent partie des salariés qui bénéficieront également en mai 2025 d'une prime différentielle au titre du nouveau SMH annuel : Reportez-vous à notre [fiche pratique SMH](#) pour plus de détails, ou rapprochez-vous de [vos élus CFDT](#) pour de plus amples explications

### AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

Globalement, **88% des salariés disent avoir reçu une AI**, avec des différences sensibles entre cadres et non cadres :

89% des ingénieurs et cadres ont eu une AI (en 2023 ils étaient 91%). **Le taux de distribution des AI des cadres est sensiblement du même ordre qu'en 2023, conformément à l'engagement que la CFDT avait obtenu de la Direction lors des négociations salariales.**

78% des répondants non cadres ont eu une AI (en 2023 94% des non cadres avaient eu une AI). Cependant, le nombre de réponses trop réduit parmi les non cadres laisse la place à une grosse marge d'erreur qui ne permet pas de conclure quant à la proportion de bénéficiaires d'AI parmi les non cadres. Ce point sera donc à vérifier avec les données exhaustives lors de la transparence salariale qui sera présentée aux organisations syndicales début 2025.



## DES CHIFFRES (D'AI) ET DES LETTRES

Sans surprise, les traditionnelles lettres informant les salariés du chiffre total de leur augmentation de salaire ont été quasi systématiquement reçues parmi les bénéficiaires d'une AI (95%), et plus rarement (32%) par ceux privés d'AI. Pour ces derniers, il s'agit probablement de salariés ayant eu seulement une AG ou une mise au SMH. Notons également que certains ont peut-être reçu leur lettre après avoir répondu à notre sondage.

## AI = 0, JUSTIFICATIONS INSUFFISANTES

Quelles explications ont reçues les salariés n'ayant pas eu d'AI ? Les réponses des sondés sont les suivantes (18 n'ont pas répondu) :

- 1) Aucune justification reçue (16 réponses)
- 2) Le prétexte d'avoir bénéficié d'une mise au SMH (14 réponses)
- 3) Autres réponses (21)

Rappelons que l'absence de justification (cas n°1) d'une AI à zéro est contraire à l'accord de politique salariale qui exige dans ce cas un entretien spécifique.

En ce qui concerne la mise au SMH (cas n°2), il faut rappeler qu'elle **ne peut pas servir de justification à l'absence d'AI**, puisqu'il y a un budget séparé pour ces mises au SMH. En particulier, certains jeunes ingénieurs en position F11 ont eu une mise au SMH en juillet, preuve que leur salaire était insuffisant; suivie d'une AI à 0, alors même que le SMH de la position F11 a ensuite augmenté de 6% en septembre. Ils sont donc déjà 6% en dessous du nouveau SMH, et n'ont pas de perspective de remise au SMH avant de passer en position F12. Cette situation est injuste et démotivante pour les intéressés.

Parmi les divers autres motifs (cas n°3) est évoquée la fin de carrière, ce qui est également anormal et constitue une **discrimination envers les seniors**.

Hors sondage, il nous a été remonté une possible discrimination envers les salariés en maladie longue durée.

## FALLAIT-IL SIGNER L'ACCORD ?

Pour rappel, la CFDT a signé l'accord de politique salariale 2024. Avec le recul, que constate-t-on ?

- Un budget de 3,8%. C'est moins que le reste du groupe (4,4%), et cela ne compense pas totalement la perte de pouvoir d'achat subie pendant la période d'inflation (2022-2023). Mais avec une inflation tombée à 1,2% en glissement annuel à fin octobre, l'année 2024 restera une bonne année en matière de pouvoir d'achat pour les salariés d'Airbus DS. Et surtout, compte tenu de la situation économique d'Airbus DS, il était illusoire d'espérer mieux.
- Pas d'AG pour les cadres, c'était un veto non négociable de la Direction. En contrepartie, nous avons obtenu le meilleur taux d'AI de tout le groupe. Bien sûr, 11% qui n'ont pas d'AI, c'est un cadre sur 9 qui se sent mal traité. Mais dans le reste du groupe, c'est 20 ou 30%.
- Une AG plancher de 60 € pour les non cadres, c'est le meilleur niveau d'AG plancher obtenu depuis fort longtemps à l'exception de 2022 et 2023 où l'inflation était très élevée (6% en 2022). En obtenant de plus que cette AG de 60 € minimum soit versée en juillet, nous avons préservé au mieux les plus bas salaires.

Dans une négociation, il faut savoir faire des concessions. La Direction aurait pu imposer une décision unilatérale, rien n'était acquis d'avance. En particulier, face au refus catégorique de la Direction de garder une AG pour les cadres, avoir obtenu une distribution d'AI voisine de 90% était ce que nous pouvions obtenir de mieux. **La CFDT est fière d'avoir obtenu ce résultat.** Il est cependant regrettable que les justifications apportées aux salariés n'ayant pas eu d'AI soit souvent insuffisantes, voire en contradiction avec les accords signés par la CFDT.

## ÉPARGNE SALARIALE Et Compte Épargne Temps

Il y a des opportunités de placements et de transferts en novembre et en décembre.

Pour certaines possibilités c'est aujourd'hui 14/11 le dernier jour!  
Relisez notre tract du 12 novembre



**VOUS SOUHAITEZ ÊTRE  
INFORMÉS PAR LA CFDT?**

**RECEVEZ NOS TRACTS  
DIRECTEMENT PAR MAIL !**

**👍 OUI, Ajoutez moi à votre liste de  
distribution** 

**UNE QUESTION ?  
ÉCRIVEZ-NOUS !**

Mail : [CFDT\\_ADS@airbus.com](mailto:CFDT_ADS@airbus.com)

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !  
RENCONTREZ-NOUS !**



Elizabeth ESTRADA  
[elizabeth.estrada@airbus.com](mailto:elizabeth.estrada@airbus.com)



Hervé PINARD  
[herve.pinard@airbus.com](mailto:herve.pinard@airbus.com)